

Malakoff, le 22 août 2017

Décision n°2017- 46 portant nomination du directeur supports et affaires financières

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,
Vu le code de la défense, notamment son article R 3414 – 18,
Vu la décision n° 2015 – 28 du 24 avril 2015 portant organisation du siège de l'EPIDE et attribution des directions et services,
Vu la décision n° 2016–81 portant nomination du secrétaire général de l'EPIDE

Décide :

Art. 1^{er} M. Philippe KASPI, secrétaire général, est également nommé directeur supports et affaires financières de l'EPIDE à compter du 1^{er} juin 2017.

Art. 2 – La décision n°2015–36 portant nomination d'une directrice du siège de l'EPIDE, du 1^{er} juin 2015, est abrogée.

Art. 3 – Le secrétaire général est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera mise en ligne sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET